

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Métiers du numérique : l'appui de la Cnamgs aux jeunes

Frédéric Serge LONG Libreville/Gabon

■ N plus de sa mission principale qui est de ✓ fournir aux populations gabonaises toutes les prestations en matière de santé et de maternité, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) a ajouté, depuis 2014, une corde supplémentaire à ses actions, en s'investissant dans l'aide à la scolarité et à la formation.

Conformément aux recommandations des plus hautes autorités du pays, dont le président de la République, Ali Bongo Ondimba. À travers elle, l'État octroie habituellement des filets de protection économiques à la jeunesse défavorisée dont l'âge varie entre 16 à 25 ans. Dans cet élan social, une session de formation aux métiers du numérique, entièrement financée par la Cnamgs, va être lancée au profit des jeunes en difficultés sociales, des personnes vivant

avec un handicap et des mère célibataires.

Pour cela, une caravane de sensibilisation conduite par Serge-Maurice Pambo, conseiller technique du directeur général de la Cnamgs, a fait le tour hier de trois sites : l'incubateur de l'ONG Malachie à la 1re cité à Angondjé, les associations de jeunesse du PK 5 et le centre des personnes vivant avec un handicap à Akébé. Grâce à l'apport technique de l'École 241, représentée à ces rencontres par sa directrice générale, Sylvie Touré, l'admission à cette formation se fait à la suite d'une sélection basée sur le critère de motivation des candidats.

Les modules offerts concernent le référent digital, le développeur web et le web mobile.

Cette opportunité vise, entre autres, à autonomiser les jeunes, à constituer un tremplin vers l'accès à l'emploi, à acquérir les compétences techniques, comportementales et le savoir,



Les jeunes sensibilisés, ici, à l'incubateur de l'ONG Malachie et posant avec les officiels.

et à stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat en faveur de l'insertion professionnelle.

"Il était donc important pour et être au plus près possible de nous de venir rencontrer les associations, discuter avec elles,

leurs besoins", a expliqué Serge Maurice Pambo.

Enseignement supérieur : le Snec conteste le nouveau mode de recrutement de la tutelle

Rudy HOMBENET ANVINGUI Libreville/Gabon

ES membres du Syndicat national des enseignantschercheurs (Snec) se sont retrouvés hier à l'Université Omar-Bongo (UOB). C'était à l'occasion d'une conférence de presse. Ils ont exigé le "retrait pur et simple" de l'arrêté N° 0051/ MENRSTTENFC fixant les modalités de recrutement à travers une commission de recrutement des enseignantschercheurs, chercheurs et personnels du supérieur public. Le Snec, à travers cette sortie, dénonce "une énième violation par la tutelle des textes en vigueur en République gabonaise". Selon eux, "le secrétariat général a violé de façon flagrante l'article 6 du décret fixant le statut particulier des personnels enseignants de ce département". Celui-ci, stipule: "pour les personnels d'enseignement, la demande de candidature est présentée par le recteur saisi par le doyen ou chef d'établissement, après avis de



Le Snec fustige la violation des textes qui régissent le recrutement des enseignants.

l'assemblée des enseignants du alors sur l'importance de cette département présidée par le chef de département et constituée de titulaires d'un diplôme au moins égal à celui du candidat."

Or, selon le nouvel arrêté, les candidats au recrutement sont désormais soumis à une audition organisée par une commission de recrutement organisée par le secrétariat général. Le nouveau texte désormais querellé du 15 février 2023 est, d'après les adhérents du Snec, entaché d'un vice de procédure. "Le Snec s'interroge

audition dans la procédure de recrutement".

La présidente du Snec, Nathalie Ebaneth Sima Eyi, et les siens ont relevé l'incompétence de la commission choisie pour examiner les dossiers de candidature. "Un sociologue, fût-il professeur titulaire, ne saurait se prononcer sur un dossier de candidature du département d'Études ibériques ou Lettres modernes. Il n'en a pas les compétences", a-t-elle

